

GUIDE METHODOLOGIQUE d'utilisation des outils liés au protocole départemental de gestion des élèves au comportement difficile

La scolarisation des élèves au comportement difficile, et plus largement à besoins éducatifs particuliers, demande de développer des compétences collectives, dans laquelle une approche systémique de la situation de l'élève est mise en œuvre.

3 documents liés à une approche en 3 temps

1° temps : **Outil 1** – Grille d'observations permettant d'objectiver et de décrire les comportements

Ce document est un outil professionnel interne à l'équipe pédagogique : il n'est pas à diffuser, ni à classer.

2° temps : **Outil 2** – Synthèse des observations

Ce document est un outil professionnel interne à l'équipe pédagogique : il n'est pas à diffuser, ni à classer.

3° temps : **Outil 3** – Projet d'accompagnement : pistes de travail et aménagements scolaires proposés

Ce document est un outil à l'usage de tous les partenaires : il peut être diffusé dans le cadre du projet et fait l'objet d'un accord de la famille.

Ces documents sont disponibles auprès de l'équipe de circonscription et du pôle ASH.

Les conseillers pédagogiques de circonscription veilleront à la présentation des outils en amont de leur utilisation et soutiendront la démarche.

NB : Avant l'utilisation des outils, une première rencontre entre l'enseignant et la famille pour présenter les difficultés rencontrées par l'équipe enseignante dans la gestion du comportement de l'élève peut conduire à une entente et un discours commun. Ce début de partenariat est incontournable !

Outil 1 - Grille d'observations

(composée de deux feuillets Excel – à utiliser en interne)

→ **Premier feuillet** : un tableau vierge à compléter en sélectionnant les items d'observation dans les listes déroulantes (colonne A), en écrivant des informations qui permettent de contextualiser les items sélectionnées (colonne B), en cochant ou non la case (dernières colonnes).

→ **Second feuillet** : une liste des comportements (items), retenus pour remplir la première colonne

Usage singulier à destination d'un élève

↳ OBJECTIFS :

Outil de travail qui s'adresse à un élève qui met en œuvre un ou des comportement(s) qui :

- **interpelle(nt)** l'équipe éducative et/ou l'enseignant et
- **dérange(nt)** la vie scolaire et/ou la classe

Outil pour aider l'équipe enseignante - et éventuellement l'élève - à mettre des mots sur une situation (décrire pour se distancier / dépasser)-

↳ **DEMARCHE :**

1°- Définir les personnes qui mèneront une observation

Chaque personne remplira la grille sur un temps donné et dans un lieu donné (à définir en amont de l'observation).

Le choix des personnes ciblées dépend de la situation.

On peut envisager que l'élève remplisse une grille (pertinent pour des élèves de cycle 3)

2°- Remplir le tableau : sélectionner quelques ITEMS

- Pour sélectionner un ITEM : cliquer dans la cellule de la colonne A puis le choisir en déroulant la flèche noire située sur le côté. (Vous êtes en lien avec la fiche « items » que vous pouvez imprimer ou éditer de façon indépendante en cliquant sur l'onglet de bas de page à gauche.)
- Pour chaque item sélectionné
 - Le décrire et donner des éléments de contexte (où, quand, avec qui, comment...) : dans la colonne B
 - Positionner le comportement observé en termes de fréquence
 - Positionner le comportement observé en termes d'intensité
- Pour ajouter un ITEM, aller dans la feuille « items », insérer une ligne à l'endroit voulu puis taper le nouvel ITEM. Enregistrer le classeur tout de suite.
- Pour enlever un ITEM de la grille d'observations, cliquer dans la cellule et taper sur la touche SUPPR.

3°- Utiliser en parallèle la grille (par l'enseignant, l'élève et l(es) autre(s) adulte(s) concerné(s))

- Proposer à l'élève une grille d'observations identique à celle que va remplir l'adulte : pertinent pour les élèves de cycle 3.
- Chacun remplit sa grille au moment, lieu et durée prévus

4°- Cibler des points qui semblent prioritaires à aborder en vue de l'élaboration d'une synthèse entre l'enseignant, l(es) adulte(s) impliqué(s), voire l'élève

NB : Pour une première observation, il est pertinent que seul l'enseignant et un autre professionnel soient engagés dans l'observation.

A l'issue de cette observation, une rencontre entre l'enseignant, ce tiers, l'élève et sa famille peut avoir lieu.

Elle aura pour objectif de définir, à partir des points ciblés comme prioritaires, un contrat commun entre l'enseignant et la famille. Ce contrat mettra en évidence un ou deux comportements à travailler, avec des moyens d'aide à l'école et à la maison, sur une période donnée.

Il est signé par l'enseignant, la famille et l'élève.

Si ce premier niveau d'accompagnement n'est pas concluant (amélioration du comportement de l'élève), on poursuivra le protocole (en repartant du document 1, si nécessaire).

Outil 2 : Synthèse des observations

(formulaire composé de 2 pages – à utiliser en interne)

➔ Fiche à compléter en s'aidant de la **grille d'observations**

➔ **Points d'éclairage** composés de questions ciblées en lien avec les items de la grille d'observation permettant d'approcher plus finement la situation

↳ **OBJECTIF :**

A l'interne, à l'intérieur de l'espace école, permettre aux membres de l'équipe éducative de faire le point sur une situation particulière concernant un élève de l'école.

↳ **DEMARCHE :**

Les différentes personnes comparent, mutualisent les observations.

En s'aidant des items pointés comme problématiques et des points d'éclairage, **donner une lecture collective** de la situation de l'élève et de ses difficultés, *dans l'environnement scolaire*.

Faire ressortir deux ou trois comportements saillants sur lesquels l'école se pense en mesure d'intervenir, en partenariat ou non, pour améliorer la scolarisation de l'élève.

Après cette analyse qui met en avant les difficultés, formuler ensemble des « points d'appui », i.e. des éléments positifs de l'élève (pas forcément liés à son comportement : curiosité pour certains apprentissages, attirance pour certains activités, relations privilégiées avec certaines personnes, etc.), sur lesquels un projet d'accompagnement pourra s'appuyer.

NB : Parce que les membres du RASED peuvent participer à cette écriture, ce document pourra servir de point d'appui pour mettre en place ou réorienter l'accompagnement spécialisé.

Outil 3 : Projet d'accompagnement éducatif et pédagogique

(formulaire composé de **3 pages** – Document destiné à être rédigé par l'ensemble des partenaires concernés par la scolarisation de l'élève)

→ **page 1** : fiche à compléter

→ **pages 2,3** : proposition de pistes d'aménagements à l'école

↳ OBJECTIF :

Avec l'élève, la famille et l'ensemble des membres de l'équipe éducative impliqués par la mise en place du projet, **discussion et finalisation des termes d'un projet d'accompagnement** prenant en compte les besoins de l'élève, les atouts, les points de comportement posant problème et les aménagements prévus.

↳ DEMARCHE :

- Le projet est écrit dans le cadre de la réunion de l'équipe éducative ou d'une équipe de suivi de scolarisation ou lors d'une réunion spécifique autour de l'élève.
- Reprendre les items retenus dans les phases précédentes de la démarche (*on ne nie pas tout ce qui a déjà été tenté, au contraire on prend appui*)
- Choisir des items qui seront des objectifs de travail : leur choix doit avoir du sens pour l'élève. Ce sont des objectifs communs d'un projet contractuel entre les personnes de l'école (enseignant de la classe, autre enseignant, intervenant, directeur, etc.), l'élève et sa famille, les autres partenaires du projet.
 - Selon la situation de l'élève, ce projet peut se nommer « contrat d'objectifs éducatifs et pédagogiques », PPRE, mise en œuvre du PPS, etc.
- Préciser les modalités d'aménagements, les critères de réalisation et de réussite, la fonction et le rôle des différents protagonistes
- Fixer un échéancier et le planning des prochaines rencontres

NB : En parallèle de la première réunion de l'équipe éducative, on peut encourager la famille à rechercher d'autres accompagnements / d'autres regards (médicaux : médecin de famille, CMP, centre de référence... ; paramédicaux : orthophonie, psychomotricité... ; sociaux : ASE, centre social...)

NB : Il faudra prévoir une deuxième réunion de l'équipe éducative qui évaluera le projet mené.

Si l'équipe n'observe pas de progrès :

- la situation de handicap peut être évoquée par le médecin ou le psychologue scolaire, si l'élève n'est pas connu de la MDPH
- le besoin d'étayage plus important (accompagnement humain, matériel adapté, accompagnement global par un établissement médico-social) peut être formulé, si l'élève est déjà en situation de handicap.